



Rand'Orival

Saison
2017 / 2018

- Dim. 1 octobre 2017 - **ASNELLES**
- Dim. 5 novembre - **St VAAST / SEULLES**
- Dim. 3 décembre - **CREULLY**
- Dim. 4 février 2018 - **COULOMBS**
- Dim. 4 mars - **FONTENAY LE PESNEL**
- Dim. 1 avril - **LANTHEUIL**
- Dim. 6 mai - **BANVILLE**
- Dim. 3 juin - **COLOMBIERS / SEULLES**
- Dim. 1 juillet - **TIERCEVILLE**
- Dim. 5 août - **LINGEVRES**
- Dim. 2 septembre - **VER / MER**

V.T.T.
PEDESTRE

Horaire des départs

9h00 - V.T.T.
25 km environ

9h00 - Pédestre
10 km environ

L'accès aux sites d'accueil sera fléché

Renseignements sur l'adresse du lieu de départ, sur le site www.as3v.com
2 à 3 semaines avant la date ou sur Ouest-France le vendredi juste avant la date.

Gratuité pour les adhérents de l'AS3V
1,50 € pour les non-adhérents (gratuit
pour les moins de 16 ans)

- Les circuits ne sont pas fléchés, une copie des parcours sera mis à disposition à l'accueil.
- L'activité est encadrée par un ou plusieurs bénévoles, tout participant qui ne respecte pas les consignes ou s'écarte du groupe sera considéré hors organisation et ne sera plus couvert par l'assurance.
- Chaque participant doit prévoir son ravitaillement.
- Le port du casque est obligatoire pour le V.T.T.
- Les participants non-licenciés doivent être en possession d'un certificat médical d'aptitude sportive (il restera valable pour toutes les organisations "Rand'Orival") ou d'une licence d'activité sportive délivrée sur présentation d'un certificat médical.
- Les enfants doivent être accompagnés d'un parent.

Organisé par l'Activité Sportives des 3 Vallées

Conseil Général



Calvados

Communauté de communes
Seulles Terre et Mer